



COMMUNIQUE

Reconnaissance Niveau Licence : une avancée qui doit se concrétiser

Nos organisations ont saisi en juin 2009 le Président de la République au sujet de la concrétisation de la reconnaissance au niveau Bachelor de nos diplômes. La réponse que nous a adressée en juillet son chef de cabinet nous assurait de l'attention portée à notre démarche. Celui-ci nous enjoignait de contacter deux ministres sur cette question : celui du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique, ainsi que celle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Nous devons être informés par leurs soins de la suite réservée à notre demande.

Nous avons en revanche reçu un courrier daté du 17 décembre 2009 de Fabrice HEYRIES, Directeur Général de la Cohésion Sociale, soulignant l'actualité et la pertinence de notre démarche. Surtout, il mentionne que les critères de compétences des formations en travail social de Niveau III correspondent au niveau 6 du Cadre Européen de Certification. En clair, il confirme que nos compétences se situent bien, dans le cadre européen de certification, à un équivalent au niveau Licence.

C'est une avancée importante. Pour la première fois, une autorité reconnaît le véritable niveau de nos professions. Il convient dorénavant d'avancer vers la reconnaissance effective de ce niveau pour les professionnels titulaires d'un des diplômes en travail social de niveau III.

C'est dans ce but que nous avons demandé par courrier le 30 janvier 2010 aux deux ministères mentionnés plus haut une rencontre afin d'avancer sur ce dossier. Il n'était plus question d'attendre des nouvelles qui ne sont pas venues depuis plus de six mois. Le 17 février, le chef de cabinet d'Eric Woerth, ministre du Budget, des Comptes Publics, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat nous a répondu que le ministre « a prescrit un examen attentif de ce dossier ». Nous n'attendons pas 6 mois de plus pour connaître le résultat de cet examen attentif.

Nous envisageons dorénavant, en parallèle des démarches auprès des ministères, de réaliser une campagne de sensibilisation des élus de l'Assemblée Nationale, du Sénat et du Parlement Européen afin que la situation actuelle soit interrogée par le législateur.

Fait à Paris, le 28 février 2010

Mme Françoise LEGLISE, présidente de l'ANAS
Mme Monique MISLIN, présidente de la FNEJE
Mme Eliane MARROC, présidente de France ESF
M. Jean-Marie VAUCHEZ, président de l'ONES

Contacts :

ANAS – www.anas.fr – 01 45 26 33 79 – info.anas@yahoo.fr
FNEJE – www.fneje.fr – 02 47 73 59 62 – fneje-delegation@fneje.fr
France ESF – www.france-esf.fr - eliane.marroc@wanadoo.fr
ONES – www.ones-fr.org - contact@ones-fr.org